

JURA

Les Planches-près-Arbois : quand la turbine devient une source de revenus

Inaugurée officiellement le vendredi 28 juin 2013, la micro centrale électrique municipale procure chaque année à la commune un apport financier non négligeable.

Maire de la commune durant trois mandats jusqu'en 2020, Hubert Darbon assure toujours aujourd'hui la surveillance et l'entretien de la turbine située sur la conduite forcée dérivée de la Cuisance, près de la cascade des Tufs.

Un achat aux multiples avantages à l'époque

Il est vrai qu'il fut le promoteur du rachat par la mairie en 2012 à une société privée, de la micro centrale construite en 1918, acquérant par le même coup une dizaine de parcelles pour un total de trois hectares. « Un achat, dit-il, qui a eu le double mérite de donner à la commune la maîtrise de l'accès à la cascade des Tufs et la possession de la passerelle qui franchit la rivière. Quant à l'achat de la turbine, outre l'aspect financier, il nous a



La microcentrale hydro-électrique est nichée au fond de la reculée. Photo Progrès/Bernard GUILLOT

permis de contrôler le système de fermeture automatique de la conduite forcée afin que la cascade ne soit pas privée d'eau, comme cela était souvent le cas auparavant.

Grâce à ces initiatives de la mairie, la communauté de communes a pu programmer une « liaison douce » tout au long du val de la

Cuisance en remontant jusqu'à la source avec un sentier intégré dans le P.D.I.P.R. (itinéraire départemental de randonnée). De plus, la municipalité a pu gérer au mieux le débit de la cascade et garantir son intérêt touristique.

Au début, ça ne faisait pas l'unanimité

« L'achat de la centrale ne faisait pas l'unanimité parmi la population, se souvient l'ancien maire, malgré une étude de faisabilité technico-économique positive menée en partenariat avec le conseil général et l'Ademe. » Il rappelle que le chiffre d'affaires annuel de la production vendue à EDF par le propriétaire en 2010 était de

« Un achat qui a le double mérite de donner à la commune la maîtrise de l'accès à la cascade des Tufs et la possession de la passerelle qui franchit la rivière »

Hubert Darbon, ancien maire

13 000 €. « Le prix d'achat de 65000€ nous a semblé raisonnable, même s'il nous a fallu immédiatement engager environ 85 000 € pour des travaux de réhabilitation et de mise aux normes. »

Plus de 39 000 € en 2021

Adjoint à l'époque, le maire actuel François Perrin constate que « cela a été une belle opération ». La rentabilité est en effet au rendez-vous : la production moyenne est de 320 000 kWh rétribués par ERDF soit un apport annuel moyen pour la commune de 30 000 €. « L'année 2021 sera exceptionnelle, se réjouit Hubert Darbon, puisque nous en sommes déjà à 39 000 €. » Certes l'exploitation de la turbine n'est pas toujours « un long fleuve tranquille ». Pas de fonctionnement en période de sécheresse, surveillance et petite maintenance effectuées par des bénévoles. Ainsi Hubert Darbon et Jacky Bregand, ancien adjoint, s'apprentent-ils à changer un roulement défectueux.

De notre correspondant, Bernard GUILLOT



La passerelle restaurée franchit la Cuisance près de la centrale. Photo Progrès/Bernard GUILLOT